



DEMANDE D'UN PLAN DE PAIEMENT

Les données que vous nous communiquez sont nécessaires pour le traitement de votre plan de paiement.

Elles seront utilisées uniquement par l'Administration générale de la Perception et du Recouvrement dans le cadre de ses activités.

Informations personnelles

Nom :

Numéro national : -

Pour les personnes mariées : nature du régime matrimonial (régime légal, séparation de bien...) :

E-mail : Téléphone :

Dettes pour laquelle (lesquelles) vous faites la demande

Référence de la dette	Nature de la dette	Solde
<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>
<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>
<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>
<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>

Votre proposition de plan de paiement

Vous proposez de payer : euros chaque mois¹.

Date du premier versement :

Vous recevrez une confirmation écrite de votre plan de paiement. Si nous refusons le plan de paiement, nous vous en informerons également².

Introduire votre proposition de plan de paiement

Envoyez ce formulaire dûment rempli au infocenter de votre province. Vous trouverez l'adresse via le menu de sélection suivant :

¹ Avez-vous une proposition autre que celle d'un montant mensuel fixe par mois (par exemple, un paiement plus élevé certains mois) ? Précisez votre proposition dans une annexe et nous verrons si nous pouvons l'approuver.

² Nous n'acceptons en aucun cas les propositions de plus de 12 mois, mais nous vous proposerons peut-être une autre solution : lisez sur notre site web quelles sont vos options si vous n'êtes pas en mesure de payer vos dettes sur le long terme (via "Particuliers" > "Déclaration d'impôts" > "Payer ou être remboursé(e)" > "Problèmes de paiement" > "Quelles sont mes options si je ne suis pas en mesure de payer mes dettes à long terme également").

QUESTIONNAIRE

Veillez remplir le questionnaire sur les pages suivantes si vous vous retrouvez dans l'un des cas ci-dessous :

- Vous ne pouvez pas payer la (les) dette(s) **en maximum quatre mensualités** dans la date limite de paiement.
- Nous vous avons déjà envoyé un **rappel** ou pris une **mesure de recouvrement** (vous avez déjà reçu la visite d'un huissier, votre salaire a été saisi...).
- Vous êtes dans une **procédure d'insolvabilité** (règlement collectif de dettes, réorganisation judiciaire, faillite).
- Vous avez **d'autres dettes envers le SPF Finances**.

Vous ne vous reconnaissez dans aucun cas ci-dessus ?

Envoyez-nous votre demande telle qu'elle est là.

Vous vous reconnaissez dans un ou des cas ci-dessus ?

Remplissez d'abord le questionnaire sur les pages suivantes, puis envoyez-nous votre demande.

Je déclare remplir ce document de manière correcte et complète et je le renvoie de préférence avant la date d'échéance de la ou des dette(s).

A. REVENUS (MONTANTS MENSUELS)

	Mes revenus	Les revenus de mon/ma partenaire
Salaire mensuel net (*):	<input type="text"/>	<input type="text"/>
Pensions, allocations de chômage, indemnités, autres allocations (**):	<input type="text"/>	<input type="text"/>
Bénéfices et avantages (pour indépendants et professions libérales):	<input type="text"/>	<input type="text"/>
Pensions alimentaires:	<input type="text"/>	<input type="text"/>
Revenus immobiliers (location) (***):	<input type="text"/>	<input type="text"/>
Autres revenus:	<input type="text"/>	<input type="text"/>
TOTAL:	<input type="text"/>	<input type="text"/>

(*) Nom et adresse complète de l'employeur actuel qui vous paie ces revenus :

Pour mes revenus :

Pour les revenus de mon/ma partenaire :

(**) Nom et adresse complète de l'institution qui vous paie ces revenus :

Pour mes revenus :

Pour les revenus de mon/ma partenaire :

(***) Nom et adresse des locataires :

Pour mes revenus :

Pour les revenus de mon/ma partenaire :

B. DÉPENSES (MONTANTS MENSUELS)

	Mes dépenses	Les dépenses de mon/ma partenaire
Loyer :	<input type="text"/>	<input type="text"/>
Crédit hypothécaire (*) :	<input type="text"/>	<input type="text"/>
Autres crédits (**):	<input type="text"/>	<input type="text"/>
Besoins de première nécessité (chauffage, électricité, eau, tv, téléphone, gsm, internet...):	<input type="text"/>	<input type="text"/>
Enseignement et éducation :	<input type="text"/>	<input type="text"/>
Autres dépenses (***) :	<input type="text"/>	<input type="text"/>
TOTAL :	<input type="text"/>	<input type="text"/>

(*) Nom et adresse complète de l'institution financière :

Pour mes dépenses :

Pour les dépenses de mon/ma partenaire :

(**) Nom et adresse complète de l'institution financière :

Pour mes dépenses :

Pour les dépenses de mon/ma partenaire :

Veillez préciser quels sont ces autres crédits :

(***) Veillez préciser quelles sont les autres dépenses ou autres dettes :

Pour mes revenus :

Pour les revenus de mon/ma partenaire :

C. PATRIMOINE

Possédez-vous des biens immobiliers à l'étranger ?

Oui

Non

Si oui, veuillez préciser :

▪ Adresse :

▪ Valeur estimée :

▪ Loyer moyen que vous percevez (à ne remplir que si vous le louez) :

Possédez vous des actions, obligations et/ou des titres ?

Oui

Non

Si oui, veuillez préciser :

▪

D. CIRCONSTANCE SPECIALE OU EXCEPTIONNELLE

Y a-t-il une circonstance spéciale ou exceptionnelle qui explique les problèmes financiers auxquels vous êtes confronté(e) pour payer la dette (ex. frais médicaux élevés et/ou imprévus, incendie...)?

ATTENTION !

- Les intérêts continuent à courir même si nous acceptons votre demande de plan de paiement. Plus vite vous commencerez à payer, moins ce sera cher pour vous.
- L'introduction de cette demande ne suspend pas non plus les mesures de recouvrement.
- Si vous avez droit, au cours du plan de paiement, à un remboursement du SPF Finances, nous pouvons utiliser ce versement sans formalité pour payer tout ou partie de votre (vos) dette(s). Le remboursement ne compte pas comme l'un des paiements mensuels que vous devez effectuer, mais il vous permet de rembourser la dette plus rapidement.
- La notification de vos dettes aux notaires reste possible (par exemple : lors de la vente de votre maison pendant le plan de paiement, le notaire retiendra le solde de votre (vos) dette(s) et nous le transférera).
- En tant qu'indépendant, vous devez également avoir payé vos dernières déclarations de TVA et de précompte professionnel. Ce n'est pas le cas ? Veuillez alors vous assurer de vous mettre en ordre avant de soumettre votre demande de plan de paiement.